

UNSA : 1^{er} syndicat du Groupe BPCE !

La loi du 20 août 2008 « portant rénovation de la démocratie sociale », impose aux employeurs de procéder à la pesée des syndicats pour connaître l'audience respective de ceux que le suffrage des salariés leur donne comme interlocuteurs. Il en va également ainsi dans le Groupe BPCE qui compile tous les résultats électoraux des entreprises entrant dans son périmètre. La seconde pesée vient d'avoir lieu : seuls trois syndicats franchissent la barre de 10% des suffrages, seuil de la représentativité...

PESER LES SYNDICATS : CERTES, MAIS COMMENT ?

Cette pesée est assise sur les suffrages comptabilisés dans les entreprises du Groupe au 1^{er} tour des élections du Comité d'entreprise ou, à défaut, de la Délégation unique du Personnel, voire des délégués du personnel. La première pesée, qui s'est déroulée le 20/03/2012, a figé l'audience des syndicats pour un cycle électoral de quatre années qui vient de s'achever. Il fallait donc renouveler l'opération : le 20/03/2016, les résultats de scrutins de ces quatre dernières années concernant 98 000 électeurs ont été compilés. Les 66 000 suffrages valablement exprimés qui en découlent figent les positions syndicales jusqu'en 2020.

L'UNSA EST LE 1^{ER} SYNDICAT DU GROUPE BPCE !

Outre l'UNSA, seuls deux autres syndicats qu'elle devance de peu (CFDT et CGC) franchissent la barre des 10% de suffrages constituant le seuil de représentativité. Pour les quatre années à venir, seules ces trois organisations seront appelées à négocier et, éventuellement, conclure des accords engageant le Groupe BPCE.

ENSEIGNEMENTS MAJEURS À TIRER DE CE CALCUL

⇒ **L'UNSA, même de peu, est désormais la première organisation syndicale du Groupe BPCE !**

⇒ Les 4 premières organisations syndicales (dont 3 seulement sont représentatives), évoluent dans un registre réformiste. Le message, adressé majoritairement par les 66 000 salariés du Groupe qui ont voté, est clair : sont préférées les organisations syndicales qui négocient et construisent, même lentement mais qui construisent.

⇒ La CFDT bien que talonnant l'UNSA voit son audience continuer à s'éroder.

SEULS 3 SYNDICATS PROGRESSENT ENTRE 2012 ET 2016

⇒ + 0,75 point ne permet pas à la CFTC d'atteindre le seuil de la représentativité dans le Groupe,

⇒ La CGC fait une progression remarquable mais demeure une organisation catégorielle,

⇒ L'UNSA, présente dans tous les collèges, avec sa progression régulière s'impose comme la 1^{ère} organisation du Groupe alors que, dans nombre d'entreprises, elle n'a pas encore constitué de section... mais y travaille !

BIEN QU'ELLES POURSUIVENT LE MÊME OBJECTIF SOCIÉTAL, RÉGULIÈREMENT LES ORGANISATIONS SYNDICALES S'OPPOSENT DANS L'ANALYSE ET LA FORME, SELON QU'ELLES S'AFFICHENT PLUTÔT RÉFORMISTES OU PLUTÔT RADICALES. LES SUFFRAGES RECUEILLIS CONFÈRENT AUX SYNDICATS UNE LÉGITIMITÉ À AGIR POUR REPRÉSENTER LES SALARIÉS. AUJOURD'HUI ENCORE, CEUX DU GROUPE BPCE INDIQUENT CLAIREMENT QUE, POUR ASSURER LEUR AVENIR ET DÉFENDRE LEURS INTÉRÊTS, ILS ONT PRÉFÉRÉ LES SYNDICATS RÉFORMISTES... DONT L'UNSA !

	CFDT	CFTC	CGC	CGT	FO	SUD	UNSA
Pesée au 20/03/2016	21,55 %	9,87 %	20,77 %	9,53 %	8,76 %	6,80 %	21,58 %
Pesée au 20/03/2012	23,99 %	9,12 %	16,44 %	11,38 %	10,51 %	7,51 %	19,83 %
Évolution 2012-2016	- 2,44	+ 0,75	+ 4,33	- 1,85	- 1,75	- 0,71	+ 1,75

D'évidence, « AGIR POUR CONSTRURE » conserve plus que jamais toute sa pertinence pour le Syndicat Unifié-Unsa !

Le Secrétariat National du Syndicat Unifié-Unsa,
Jean-David CAMUS, Bernard CHARRIER, Philippe DONVITO
Francois-Xavier JOLICARD et Anne VOTOVIC

